

SEIGNANX



Sylvie Bergeroo a indiqué que « le Conseil départemental gardera la ligne tracée dans le domaine des solidarités ». PH. J.-Y. I.

Caminante a un nouveau siège

L'association Caminante, issue de la fusion de Suerte et Aviada, devait se doter d'un siège social en rapport avec la taille de cette nouvelle structure du secteur social et médico-social, employant 200 salariés dans 12 établissements. C'est chose faite. Il a été inauguré samedi à Saint-André-de-Seignanx. Bernard Denimal, vice-président de Caminante, a décrit le nouveau siège social, comme un endroit « chaleureux, ouvert, doté de nouvelles compétences, intervenant en appui des établissements et non en centralisateur ».

Le bâtiment abrite des bureaux, salles de réunion, archives et locaux pour les représentants du personnel. Selon son directeur, Jean Rolando, le financement des travaux a représenté une très petite partie du budget de 12 millions d'euros, dont les contributeurs sont l'Agence régionale de santé (ARS) pour la plus grande part et le Conseil départemental des Landes.

Sylvie Bergeroo, conseillère départementale, a réaffirmé l'importance des politiques menées par le Conseil départemental pour accompagner les plus vulnérables. Elle a assuré que le Conseil gardera la ligne tracée par Henri Emma-

nuelli dans le domaine des solidarités pour accompagner les personnes les plus en difficulté, confirmant la poursuite des partenariats et la présence du Conseil départemental sur les prochains projets.

12 établissements

Jean Baylet, le maire, a exprimé sa fierté que Saint-André-de-Seignanx ait été reconnue pour mener à bien ce projet sur des valeurs qui font honneur à ceux qui l'ont construit. Les 12 établissements accueillent environ 400 personnes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques (enfants, adolescents, adultes en situation de handicap intellectuel, psychique ou physique), dans le souci d'accompagner leur parcours de vie.

La structure propose aussi l'accompagnement pluridisciplinaire et la prévention dans la prise en charge globale de l'addictologie des enfants, des adolescents, des adultes, voire des mères accompagnées de leur enfant de moins de 3 ans. Les établissements sont répartis entre Saint-André-de-Seignanx, Salies-de-Béarn, Bayonne, Parentis-en-Born, Lesperon, Biarritz, Saubrigues, Morcenx et Labenne.

Jean-Yves Ihuel